

COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS. L'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer communique. Les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Établissement et communiqués aux commissions de cotation au cours de la semaine du 20 au 27/01/2010 sont les suivants:

VSIG = Vin sans indication géographique (ex-vin de table sans indication géographique de provenance)
VIGP = Vin à indication géographique protégée (ex-vin de pays)

CONSTATATION NATIONALE DES PRIX MOYENS D'ACHAT DE VIN EN VRAC CAMPAGNE VITI-VINICOLE 2009-2010

NOVEMBRE 2009 (ÉDITÉ LE : 4 DÉCEMBRE 2009)
Rouges et Rosés Blancs
Vin AOP n.d. n.d.
Vin IGP 48,94 €/hl 81,83 €/hl

DÉCEMBRE 2009 (ÉDITÉ LE : 13 JANVIER 2010)
Rouges et Rosés Blancs
Vin AOP n.d. n.d.
Vin IGP 55,38 €/hl 86,80 €/hl

Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/°hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraitement et conditions de paiement. Ces mercuriales établies par les Commissions des courtiers et les Commissions spéciales européennes, sont le reflet des cours constatés sur les différentes places de commercialisation au vu des contrats enregistrés au cours de la semaine ou de la période citée en référence.

BORDEAUX
Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest
1er février 2010
Semaine du 25 au 29/01/2010

NANTES
Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la Cie des courtiers de marchandises assermentés
PV réunion du 29/01/2010

VINS DE TABLE
Blanc : incoté
Rouge et Rosé : incotés
VINS DE PAYS
(Veufs par hectolitre suivant qualité)

BRIGNOLES
Cote officielle des vins du Var (constatation des prix des ventes signalées)
Du 21/01/2010
VINS DE TABLE : Rosés : 40 €/hl

PERPIGNAN
Commission de constatation des cours des vins dans les Pyrénées-Orientales
du 25/01/2010
VSIG rouge : Insuffisance d'affaires, pas de cote
IGP rouge et rosé : Insuffisance d'affaires, pas de cote

BÉZIERS
Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés
Cotation du 05/02/2010
Semaine du 27/01 au 02/02/10

VINS DE TABLE
Blanc : incoté
Rouge et Rosé : incotés
VINS DE PAYS
(Euros par hectolitre suivant qualité)

NÎMES
Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux
Cotation du 25/01/2010
VDT et VDP rouges et rosés : 10° à 12° et + : 3,20 à 4,00 €/°hl

SÈTE
Commission de cotation des vins de la Chambre de commerce de Sète - Frontignan - Mèze
Du 13/01/2010
ITALIE
Blancs, Rosés, Rouges, Rouges (Pouilles) : néant

AVIGNON
Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon
Période du 19/12/2009 au 15/01/2010
VINS DE TABLE
Rouge : 11° à 14°8 : 35 à 48 €/hl

CARCASSONNE
Commission de constatation des cours
Semaine du 22 au 28/01/2010
VINS DE TABLE Rouges
9° à 9°9 : pas d'affaires

VINS DE PAYS D'OC
En générique : 50 à 55 €/hl
Cépage Merlot : 50 à 60 €/hl
Cépage Cabernet-Sauvignon : 80 à 60 €/hl

MONTPELLIER
Commission spéciale européenne du 27/01/2010
Du 08 au 21/01/2010
VDT : 12°4 - 33 000 hl - 3,83 €/°hl
VDP de l'Hérault rouge : 12° - 26 500 hl - 45 €/hl

ALSACE
Mercuriale des vins d'Alsace à la propriété (source : CIVA)
Transactions en vrac Production/Négoce (hors grands-crus et hors vins de base Crémant d'Alsace)
Période du 01 au 31/12/2009

CORSE
Commission de cotation de FranceAgriMer-Bastia
Du 23 au 29/01/2010
Années de récolte : 2007 à 2009
VINS ROUGES ET ROSÉS
VINS DE TABLE : /